

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 4214 du 3 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1706470S

Le commandant la garde républicaine,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 25545 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630309S),

Décide :

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017 :

Poplimont Mathieu	NIGEND : 337 353	NLS : 8 106 375
Martin Christophe	NIGEND : 166 996	NLS : 8 023 062

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mars 2017.

*Le général de division, commandant
la garde républicaine,
D. STRIEBIG*